

Commune de Saint Germain-du-Bois
Procès-verbal de la séance du 13 mars 2024 à 18 heures 00

Sont présents : Nadine ROBELIN, Jean-Claude VIEUX, Françoise MARIZY, Patrice CALVEZ, Aurélie SERVAN, Sylvie GAY, Catherine MARTIN, Francis PILETTE, Christiane ESTELA, Christian BOSCH, et Jean-Paul CAVARD

Sont absents : Rémi BOURGUIGNON, Pascal PAGET, Pascale LAURAIN, Gaëtan MOISSON, Catherine HUSSON, Florent CHAUX, Annick BONIN et GROS Blandine

Sont excusés : Pascal PAGET, Pascale LAURAIN et Annick BONIN

Pouvoirs : Pascal PAGET a donné pouvoir à Jean-Claude VIEUX
Pascale LAURAIN a donné pouvoir à Jean-Paul CAVARD
Annick BONIN a donné pouvoir à Christiane ESTELA

Secrétaire de séance : Francis PILETTE

ORDRE DU JOUR :

- ▶ **Approbation du procès-verbal de compte-rendu du conseil du 22 février 2024**
- ▶ **2024-03-01 Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération**
- ▶ **Informations diverses**
- ▶ **Remerciements**

QUESTIONS A TRAITER

Le compte-rendu du conseil municipal du 22 février 2024 est approuvé.

Délibération n° 2024-03-01

Commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal la volonté de célébrer le 80^{ème} anniversaire de la Libération. Les objectifs sont les suivants :

- conforter ou réactiver le souvenir des tragédies personnelles et collectives vécues en Saône-et-Loire pendant la Seconde Guerre mondiale
- rendre hommage aux organisations et aux personnes qui, par leurs actions, ont permis de mettre un terme à l'occupation du pays et rétablir l'état de droit
- contribuer à œuvrer à la compréhension de l'histoire
- transmettre les valeurs républicaines et humanistes aux jeunes générations

Une commission composée d'élus et de bénévoles associatifs ou non s'est créée afin d'organiser des festivités exceptionnelles sur le territoire communal tout au long de l'année 2024. Un programme est en cours de finalisation.

Madame le Maire présente aux membres du conseil municipal le budget prévisionnel consacré à ces événements et le plan de financement prévisionnel. Des subventions peuvent être octroyées par différentes institutions et organismes. Plus particulièrement, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération, le département de Saône et Loire a décidé de soutenir les projets qui permettront de perpétuer la mémoire des lieux et des hommes liés à cet événement.

Madame le Maire sollicite l'autorisation du conseil municipal pour déposer un dossier de demande de subvention auprès de tout organisme et institution pouvant soutenir le projet et plus particulièrement auprès du Conseil Départemental de Saône et Loire.

Le conseil municipal ouï l'exposé du Maire.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal approuve à l'unanimité

- Le programme des festivités de célébration du 80ème anniversaire de la Libération
- Le budget prévisionnel consacré aux événements pour un montant de 5 892,60 €
- et le plan de financement proposé.

- Ils autorisent Madame le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental de Saône et Loire et tout autre organisme ou institution pouvant soutenir ce projet et à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ces célébrations.

Commémoration du 80ème anniversaire de la Libération

PROGRAMME

Déroulement des cérémonies et festivités

- **Samedi 1^{er} juin 2024 :**
 - inauguration lieu de mémoire M. Plancoulème, reconnu Juste
 - exposition du projet pédagogique mémoriel sur le thème « résister pendant la Seconde Guerre Mondiale en Bresse » créé et organisé par les élèves du collège de St Germain du Bois à la ferme Bachelet
 - inauguration du drapeau junior de cérémonie à l'école élémentaire de Saint Germain du Bois
 - Dépôt de gerbe
 - Vin d'honneur

- **Dimanche 15 septembre 2024 :**
 - Défilé et exposition de voitures d'époque civiles et militaires US
 - Projet prestation sous couvert de la Délégation Militaire Départementale Musique Militaire

- Représentation de danses des années 40 par les danseurs de l'association Foyer Rural de Saint Germain du Bois
- Exposition de photos sur la Libération du territoire prêtées par le musée des Armées de Thurey
- Exposition de documents et photos d'époque prêtés par la population.

Commémoration du 80ème anniversaire de la Libération

BUDGET PRÉVISIONNEL

- **Samedi 1^{er} juin 2024 :** total financement estimé à **3 042,60 € HT**
 - inauguration lieu de mémoire M. Plancoulème, reconnu Juste
Fourniture et pose de la plaque commémorative
660,00 € HT (devis Rebillard)
1 400,00 € HT (devis L'illustre ZAN)
 - exposition du projet pédagogique mémoriel sur le thème « résister pendant la Seconde Guerre Mondiale en Bresse » créé et organisé par les élèves du collège de St Germain du Bois à la ferme Bachelet
 - inauguration du drapeau junior de cérémonie à l'école élémentaire de Saint Germain du Bois
532,60 € HT (devis SEDI Equipement)
 - Dépôt de gerbe
150,00 € HT

 - Vin d'honneur sur le parvis de la Mairie
300,00 € HT (estimation)

- **Dimanche 15 septembre 2024 :** total financement estimé à **2 850,00 € HT**
 - Défilé et exposition de voitures d'époque civiles et militaires US
600,00 € HT (devis association Mémoire Bresse Revermont 1944)
 - Représentation de danses des années 40 par les danseurs de l'association Foyer Rural de Saint Germain du Bois
300,00 € HT (devis Foyer Rural)
 - Concert musique et chansons des années 40
1 000,00 € HT (estimation, en attente devis définitif)
 - Exposition de photos sur la Libération du territoire prêtées par le musée des Armées de Thurey
 - Reproduction et exposition de documents et photos d'époque
500,00 € HT (estimation, en attente devis définitif)
 - Dépôt de gerbe
150,00 € HT

 - Vin d'honneur sur le parvis de la Mairie
300,00 € HT (estimation)

MONTANT TOTAL ESTIME POUR LES COMMÉMORATIONS 2024

5 892,60 € HT

Commémoration du 80ème anniversaire de la Libération

PLAN DE FINANCEMENT

Objet	DÉ- PENSES			Objet	RE- CETTES		
	Fonct	invest	Total		Fonct	Invest	Total
1 ^{ER} Juin	450,00	2 592,60	3 042,60	Subv C.Dept 71	112,50	2 074,08	2 186,58
				Fds propres	337,50	518,52	856,02
				TOTAL	450,00	2 592,60	3 042,60
15 Septembre	2 850,00		2 850,00	Subv C.Dept 71	712,50		712,50
				Fds propres	2 137,50		2 137,50
				TOTAL	2 850,00		2 850,00
TOTAL	3 300,00	2 592,60	5 892,60	Subv C.Dép 71	825,00	2 074,08	2 899,08
				Fds propres	2 475,00	518,52	2 993,52
				Total	3 300,00	2 592,60	5 892,60

Informations diverses

Monsieur Fabien GENET, sénateur de la Saône et Loire sollicite la liste des élus et leurs coordonnées pour communiquer avec eux. Tous les élus ont donné leur accord.

Madame le Maire explique que le repas des cheveux blancs qui devait se faire au restaurant en raison de la faible participation se tiendra finalement à la salle des fêtes suite à de nouvelles inscriptions. Le nombre de personnes âgées enregistrées à ce jour est de 52. Les élus et les bénévoles du CCAS participeront à l'organisation de cette journée du 23 mars 2024.

Remerciements

Madame le Maire présente les remerciements reçus en mairie depuis le dernier conseil municipal.

La prochaine séance est fixée au jeudi 28 mars 2024 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Madame le Maire à 18 heures 45.

le Maire
Nadine ROBELIN



le secrétaire
Francis PILETTE